Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire
Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01
www.cdtennis37.fr
Comite.indre-et-loire@fft.fr

Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 25 mars 2021

Ouverture de la séance à 18 h 30 en Visio-conférence.

Présents :

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, AUBUSSON Jérôme, LEROUX Sophie, SCHURDEVIN Fabrice, TOLLIE Jean-François, SIMON-SEYSE François, HINDY Marc, TABEY Véronique, GUILLOTEAU Yann, JAOUEN Christelle, MONTERRAT Éric, STOCKER Serge, FROUIN Nicolas, KOLVINTER Frédéric, REMY Nathalie, GUIBERT Pascal.

Invités :

LEMAIRE Michel, BOIDRON Pascal, RIEU Véronique, VAN GHELDER Guillaume.

Absents :

FIOT Valérie, LE BERRE Virginie, MEZIERES David, USAL Yves (invité).

En prélude à cette réunion, nous avons le plaisir d'avoir la visite de notre ancienne vice-présidente, Sabrina LEGER, devenue successivement, Présidente de la ligue Centre Val-de-Loire et plus récemment, Vice-Présidente de la Fédération Française de Tennis, référente pour les enseignants et la formation, l'innovation et le patrimoine.
En pleine préparation d'un COMité EXécutif de la FFT, elle nous accorde quelques minutes pour nous donner succinctement les tendances actuelles qui arrivent du ministère. Elle ne manquera pas de nous communiquer, les décisions tennistiques prises vis-à-vis de cette crise sanitaire et espère pouvoir nous retrouver en présentiel prochainement afin d'échanger plus longuement.

Après qu'elle nous ait souhaité bon courage pour notre réunion, Eric la remercie pour cette brève mais sympathique apparition et lui rappelle, non sans un brin d'humour, qu'elle est et reste Tourangelle, licenciée dans notre comité.

1 - Présentation du film promotion sur le Ceci -Tennis

Mr Dimitri DELORY, étudiant en première année de master en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), arrivant au bout de ses 9 semaines de stage, effectué au sein du comité départemental, vient avec sa tutrice, Fanny MALASSIGNE, nous présenter le film de promotionnel du ceci-tennis réalisé.

L'ensemble des membres du comité directeur le félicite pour le travail effectué.

Ce film sera, dès que la possibilité nous en sera offerte, présenté aux dirigeants de clubs.

2 - Démission de Georges MONTEIRO

Pour des raisons de manque de disponibilité professionnelle et personnelle, Georges MONTEIRO, qui avait annoncé lors de la constitution de la liste ne s'engager que pour quelques mois dans l'équipe afin de pouvoir passer le relai efficacement au nouveau trésorier général a, en accord avec le président, présenté sa démission du comité directeur.

Georges a pleinement rempli le contrat et nous a garanti que malgré cette démission, il reste un contact privilégié s'il y avait des questions vis-à-vis de la trésorerie du comité.

Sa démission étant actée, et en vertu des Articles 46 des règlements administratifs de la FFT et 7-4 des statuts du comité, il revient à Michel LEMAIRE, 1er sur la liste des suppléants d'intégrer le comité directeur avec voix délibérative.

Pour ce qui est du poste de trésorier adjoint, le président propose, après validation du bureau directeur, Michel LEMAIRE, nouvellement intégré au comité directeur, à la vue de ses qualifications pour assurer ses fonctions.

La proposition est passée au vote et acceptée à l'unanimité. Le nouvel organigramme du comité vous sera fourni en annexe 1 de ce présent CR.

3 - Convention Mairie de Tours et travaux au comité

Convention :

La convention d'occupation des locaux avec la mairie de Tours est enfin signée. Suite à la fin du bail avec la Ligue Centre Val-de-Loire, le comité départemental de tennis d'Indre et Loire occupe officiellement ses locaux sur le site tennistique de la vallée du cher. Site intégrant aussi le club de l'ATG Tours.

Le montant du loyer mensuel, toutes charges comprises s'élève à 234,24 €.

Travaux :

- La porte d'entrée du comité, détériorée lors du cambriolage à l'automne, a été changée.
Le changement de serrure a entrainé une redistribution des clés mais le prix de reproduction demandé par les services municipaux nous a contraint à en limiter la dotation.
Une traçabilité de cette dotation est archivée au comité.

- Sécurisation des locaux par la pose d'une alarme intrusion reliée au PC de la police municipale de Tours. Il est demandé par le président que le code d'activation et de désactivation ne soit communiqué sous aucun prétexte sans son accord.

- L'installation de chauffage doit être réparée et remise en service par Tours Métropole, en nous raccordant sur le réseau biomasse de l'agglomération et ceci avant la prochaine saison de chauffe.

- Le service des sports de la municipalité prévoit d'intégrer au budget 2022, la rénovation des locaux (Plafond, murs, sol, installation électrique).
Nous avons sollicité ces mêmes services pour que nous puissions, dès cette année réaliser le rafraîchissement des murs par nos propres moyens, avant l'installation du nouveau mobilier. La municipalité a du coup consenti à réaliser la rénovation des murs dès cette année.

4 - Plan de relance et de Soutien

- 31 clubs sur les 71 qui étaient éligibles à ce plan (Supérieurs ou égal à 11 licenciés) ont déposé un dossier. La commission d'instruction départementale a par ailleurs émis que des avis favorables, jusque-là.

- La totalité de l'enveloppe de 130.048 € attribuée à notre département a été consommée dans son intégralité. Le conseil des présidents de comités de la ligue Centre Val-de-Loire a émis le souhait de mettre en commun les fonds non utilisés par certains départements de la Ligue. Un point sera fait fin mai.

Jusqu'à la prise de nouvelles dispositions, les dossiers présentés par nos clubs seront mis en attente et étudiés ultérieurement en fonction de l'enveloppe qui sera redistribuée.

5 - Mouvements dans les commissions

Commission Nouvelles Pratique :

Geoffrey CHABROL a été coopté comme membre afin de renforcer les effectifs.

Commission Développement :

François SIMON-SEYSE a été désigné, adjoint au responsable de la commission. Il aura, pour quelques mois, la charge de suppléer David MEZIERES dans le management de la commission. David n'ayant pour le moment, pour des raisons professionnelles, peu de disponibilité à accorder au comité.
Philippe MERCIER, intègre cette commission et sera en charge de représenter le CD 37 à la commission développement de la Ligue en lieu et place de David. Eric JEANNEAU. Membre de la commission sera son suppléant.

6 - Point sur les championnats

- Les championnats individuels sont pour le moment reportés.

- Les championnats par équipes (dames et messieurs) d'hiver sont annulés.

- Les championnats départementaux par équipes (dames et messieurs) de printemps sont eux en attente des décisions relatives aux championnats de France et des décisions qui en découleront vis-à-vis des championnats régionaux.

Notons qu'à ce jour, il n'y a que peu d'espoir que ces championnats aient lieu.

- La coupe SCHMIDLIN, jusque-là repoussée en juin mais suite à des retours d'un bon nombre de présidents portant à notre connaissance le fait que les clubs souhaitent, à la reprise de l'activité tennis, laisser le champ libre à leurs adhérents pour jouer et ne pas monopoliser les cours avec des compétitions. Mesures que le comité comprend et partage totalement.
Le président propose que soit actée la décision d'annuler purement et simplement, pour la saison 2020/2021 cette coupe SCHMIDLIN.
Proposition passée au vote et adoptée à l'unanimité.

7 - Partenaire sportif du comité

Le contrat de partenariat avec la société TECNIFIBRE est arrivé à terme depuis le 31/12/2020.

- La volonté est de repartir sur un contrat plus long, a minima, 2 ans.
- Nous souhaitons également avoir une certaine continuité dans le temps afin d'éviter le changement trop fréquent de sponsor et d'avoir un panachage important de marques en termes de matériels et de représentativité du comité.
- Il y a aussi la volonté d'afficher clairement notre futur partenariat avec le sponsor dès que cela en sera possible.

Ces résolutions clairement affichées doivent être des éléments positifs lors des négociations du prochain contrat et engendrer des retombées plus importantes pour le tennis en Indre et Loire.

Suite à ça, 5 équipementiers ont été contactés :

* PRINCE : Pas de retour à notre sollicitation.
* HEAD et WILSON : Eliminés à la vue de leur offre, jugée insuffisante.

* BABOLAT et TECNIFIBRE sont eux qualifiés pour la finale.
  - Qualité de la dotation proposée (Tant financière qu'en termes d'utilité).
  - 2 marques Françaises (Atout supplémentaire en cette période de relance nationale).

Une 2ème consultation a été lancée auprès de ces 2 marques avant le choix final.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer le choix définitif qui aura été retenu.

8 - Point Trésorerie

Jérôme AUBUSSON nous dresse un bilan de santé des comptes de notre comité.

Le comité départemental se porte bien, même si les résultats sont en négatifs, les dépenses sont maitrisées et tout le nécessaire est fait pour l'obtention d'aides.

Avec les non-rentrées à venir (engagements championnats) et une continuité des dépenses actuelles, nous devrions finir l'exercice budgétaire avec un déficit pour la saison d'environ 30.000 €.

Fort heureusement, la trésorerie laissée saine par la mandature précédente nous permet d'avoir un matelas de confort d'environ 2 ans ½ pour pouvoir assurer les charges fixes et notamment les salaires de nos 2 salariées.

Frédéric KOLVINTER, trésorier adjoint de la ligue, nous informe qu'une démarche d'expertise des trésoreries des différents comités est en cours pour éventuellement procéder à des avances si cela devenait nécessaire. Il se satisfait de voir que pour le département d'Indre et Loire il n'y a pas de souci à l'heure actuelle.

Jérôme AUBUSSON, fait la remarque que si nos comptes encaissent avec une douceur relative cette crise, c'est aussi le fruit du travail et des actions que le comité a pu mettre en place tout au long de ces dernières années et qu'il n'y a rien de hasard là-dedans.

Serge STOCKER, demande si les attributions des prochaines subventions de la ligue vont être faites au prorata de l'état de santé des comptes ? Ce à quoi, Frédéric KOLVINTER répond : Une évaluation sera faite mais il n'y a pas de raison pour qu'une révolution soit faite sur le principe d'attribution des subventions fédérales.

9 - Espace-temps accordé aux présidents de clubs lors des réunions de Comité directeur

PAROLE AUX CLUBS

* *TC Chinon – Philippe CAZELLES* :

Vous nous avez fait suivre un document intéressant sur "Covid 19 - mise à jour des aides gouvernementales". Toutefois, je n'y vois pas l'aide de 5000 € ou 8000 € qui était allouée pour le recrutement d'un apprenti, limitée à fin février 2021 et qui devait à priori être prolongée. Je n'ai pas pu trouver des infos de mon côté.
En avez-vous ?

Réponse du comité :

D'après le site du gouvernement, cette aide exceptionnelle a été prolongée sur le mois de mars uniquement. A partir du mois d'avril, l'aide classique, sans coup de pouce, reprend ses droits ! Sauf si une nouvelle prolongation était décrétée d'ici là. https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23556

* *Savonnières TC - Gilles ASCIAK* :

La plus grosse difficulté que je rencontre est celle de trouver des éducateurs lorsque nous avons un départ.
N'est-il pas envisageable d'étudier l'existence d'une commission qui gérerait et centraliserait les disponibilités des éducateurs ?
Les clubs pourraient ainsi savoir rapidement les disponibilités de chaque éducateur.

Réponse du comité :

L'idée est intéressante, il nous faut en définir les contours afin que le comité puisse offrir cette prestation à ses clubs et ses enseignants pour le début de la saison prochaine.
Il est demandé aux membres du comité directeur d'y réfléchir et d'apporter éventuellement des propositions en vue d'une décision lors d'une prochaine réunion.

- Il faut que cette base de données soit continuellement maintenue à jour.
- Que cela soit sur la base du volontariat des enseignants, de tous niveaux de formations, d'y figurer.
- Qu'il n'y ait pas de multiples interlocuteurs pour nos clubs et nos enseignants.

Mise en place d'une commission spécifique (Restreinte ou pas) ? Mise en place d'un chargé de mission, unique ?
Support numérique ou pas, quelle possibilité existe-t-il ?

Le débat est lancé afin de trouver la meilleure solution possible et les avis ou propositions des présidentes et présidents de clubs sont les bienvenus.

* *TC Sainte Maure de Touraine – Jean-Pierre GILLIOTTE :*

Les écoles de tennis sont fermées depuis le 30 octobre, le jeu loisirs en indoor n'est pas possible depuis plusieurs mois, la fédération va-t-elle prendre en compte, via des aides, si les clubs remboursent les trimestres non effectués dans les écoles de tennis ?
Le club n'a pas réalisé sa prestation vis-à-vis de ses licenciés ; ils peuvent nous demander un remboursement.

Réponse du comité :

1) Pour ce qui est des aides, la fédération a investi 21 millions d'euros en faveur des clubs au travers de son Plan de Soutien et de Relance (2 millions pour le soutien des clubs en situation de banqueroute et 19 millions pour soutenir et relancer l'activité dans les clubs).

Le principe était bien de soutenir financièrement des actions qui visent à fidéliser les adhérents (Rattrapage de cours, offre de nouvelles prestations de compensation, etc…) et de faciliter le recrutement de nouveaux licenciés pour limiter la perte d'effectif, au travers d'action de promotion, de découverte et de communication.

Le remboursement, même partiel, des cotisations ne fait pas parti des critères éligibles à ce PSR et à ce jour, il n'est pas prévu, au niveau fédéral, la mise en place de nouvelles aides.

2) Le remboursement d'une adhésion suite à une prestation qui n'a pu être offerte, n'est pas obligatoire pour une association « loi 1901 » comme un club sportif !
Même s'il en serait de bon ton et commercial, vous n'êtes obligé de rien.

Lancer des concertations et des négociations avec les adhérents afin de leur expliquer clairement la situation pour trouver ensemble, le meilleur compromis pourrait être la meilleure des solutions.

* Position du Comité National Olympique et Sportif Français sur le sujet :

Les cotisations des licences ne relèvent pas d'un rapport prestataire / client avec les licenciés.
Nous sommes, dans un club, au sein d'une communauté de vie, de valeurs, dont les membres sont partis prenantes d'un projet collectif
...
Le principe de solidarité est la base de cet édifice d'intérêt général au service de tous, et l'investissement fédéral s'inscrit dans la durée. Ce principe est indivisible.

Cette question relative au remboursement partiel des licences a été soulevée et a suscité de très nombreuses questions venues des fédérations et clubs :
Au questionnement du CNOSF, le directeur de Cabinet de la ministre a précisé que le ministère n'interviendrait pas dans ce débat qui concerne la vie associative et son organisation.

10 - Tour d'horizon des commissions

Philippe MERCIER, secrétaire général, reprécise qu'il a été demandé lors du premier Comité Directeur à ce que les responsables de commissions identifient un adjoint (membre du CD) pour les suppléer en cas d'absence ou d'empêchement. Merci à celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, de le faire.

Avant chaque réunion de commission, le responsable doit transmettre au Secrétaire Général l'ordre du jour afin qu'une convocation officielle puissent être envoyée à l'ensemble des membres de la commission. Sans convocation et sans feuille de présences, les remboursements des notes de frais ne seront pas pris en compte.

Afin d'avoir une communication transversale des plus efficace à l'intérieur même du comité directeur, merci de rédiger à l'issue de chacune de vos réunions de commissions, un compte rendu à l'aide du CR standardisé qui vous a été fourni.
Il est important que le président, le bureau mais aussi l'ensemble des autres commissions puissent suivre l'état d'avancé de tel ou tel projet dans les autres commissions. Tous ces CR sont archivés au comité.

Commission Senior – Jean François TOLLIE

* Tout a été dit sur le report et/ou l'annulation des différents championnats. Malgré tout, la commission a tout de même travaillé sur la mise à jour des différents règlements de compétitions.

* Une formation sur l'admin. de la Gestion Sportive s'est récemment déroulée afin de maitriser au mieux l'outil permettant la mise en place réglementaire des différents championnats.

Commission Haut Niveau – Fabrice SCHURDEVIN

* La charte de partenariat avec Samuel BROSSET est rédigée, il ne reste plus qu'à la lui faire signer à son retour de sa tournée de Croatie (Annexe 2).

Pour ce qui est des résultats de Samuel, il va rentrer de sa tournée, un peu affaibli physiquement afin de reprendre l'entrainement. Les résultats obtenus sont tout de même bons avec des victoires significatives sur quelques bons joueurs au-delà de la 800ème place mondiale.

* Les autres missions, préalablement lancées sont à l'arrêt et en attente de la reprise.

Commission Jeunes – Marc HINDY

* Les individuels sont pour le moment reportés mais avec une grande crainte qu'on aille jusqu'à l'annulation.

* Un questionnaire a été envoyé aux clubs, sur le circuit galaxie. A ce jour nous avons eu 12 réponses, plutôt favorables à la reprise des compétitons pour les jeunes.

Nous incitons les clubs à reporter leurs challenges sur juillet et août, car il y en a peu pour le moment.

* Un projet sport / études est en réflexion en ce moment au TCJ.

* Un projet de circuit d'été pour 2022 est à l'étude avec l'ATGT.

Commission Développement – David MEZIERES (suppléé par François SIMON-SEYSE)

* L'action « Ma première Raquette » est relancée pour la rentrée de septembre 2021.

- 2 axes de travail pour la commission :

1) La communication pour une partie, avec l'élaboration d'un document à destination des clubs afin de présenter l'action. Il faudrait que ceci soit parti avant les vacances d'été.

2) Le sponsoring, pour l'autre partie de la commission afin de récupérer des fonds pour financer au mieux cette action.

-Il est prévu de fournir des raquettes en bien matériel par le biais de notre partenaire sportif et non plus des remboursements sur facture.

Ce point faisant débat sur la démarche vis-à-vis des partenaires que les clubs peuvent avoir, la question est mise en suspend et la commission y réfléchira à nouveau en posant le pour et le contre afin de choisir la meilleure des solutions, pour nos enfants, nos clubs mais aussi pour l'image du comité et ses engagements vis-à-vis de son futur partenaire sportif.

Commission Nouvelles Pratiques – Pascal BOIDRON

* La commission propose aux élus du comité de leur faire découvrir le Padel au travers d'une initiation sur une matinée le dimanche 18/04.

Une petite exhibition par des joueurs chevronnés sera faite afin que chacun puisse prendre la mesure de ce sport.

* Une animation du même type pour les élus du comité sera proposée aux présidents de clubs aux beaux jours (Juin) sur 1 ou 2, ½ journées.

* Fanny MALASSIGNE sera conviée lors de la prochaine réunion de commission pour aborder la thématique Beach Tennis.

Commission Tennis Entreprise – Nathalie REMY

* Les championnats par équipes sont annulés, bien que déjà joués pour moitié. La commission soumet l'idée qu'une ristourne soit faite pour les équipes qui se réengageront la saison prochaine.

Si le championnat régional devait avoir lieu, il y aurait un calcul au poids des meilleures équipes engagées pour déterminer les qualifiés du 37.

* Il en est de même pour les championnats individuels.

* Nous espérons qu'en juin, le championnat de double puisse se dérouler.

Commission Senior plus – Valérie FIOT (suppléée par Michel LEMAIRE)

* Comme les autres commissions nous sommes dans l'expectative de la reprise des compétitions.

* Sans savoir s'il pourra se dérouler, les inscriptions sur le championnat par équipes 70 messieurs et 40 dames ont été lancées au niveau de la ligue.

Commission Homologation – Eric MONTERRAT

* La date limite des demandes d'homologation est au 31mars. Un nouveau mail vient d'être renvoyé. Encore beaucoup de tournois habituels de juin, juillet et août ne se sont pas fait connaitre et n'ont pas demandé d'homologation.

Il est à noter que nous n'avons aucune latitude au sein du comité pour décaler cette date butoir, elle dépend des instances fédérales via ADOC.

Dans tous les cas, il faut engager votre tournoi quitte, par la suite à ne pas le maintenir ou demander pour le bouger sur le calendrier, mais la première étape est l'homologation du tournoi.

Pour toutes annulations de tournois qui auraient été homologués, les clubs sont, sans problème, remboursés des droits d'inscriptions.

* Eric fait savoir que la commission n'a toujours pas eu de retour sur sa demande de laisser les homologations de TMC ouvertes sans créneaux de date.

Réponse : La demande, à la ligue, est en cours de rédaction par François SIMON-SEYSE en sa qualité de référent JAT (commission arbitrage).

Commission Communication – Yann GUILLOTEAU

* Newsletter : La cadence mensuelle est tenue malgré le manque d'activité mais nous arrivons tout de même à trouver du contenu pour le moment.

* Ces derniers temps, la commission a travaillé en collaboration avec Dimitri (stagiaire STAPS) pour la réalisation de l'affiche promotionnelle sur le ceci-tennis et la création du logo spécifique à cette activité.

Réalisation aussi du livret tennis adapté et tennis handicap avec la commission dédiée.

* Les prochaines actions vont être un travail sur le site internet où quelques modifications s'imposent avec notamment la restructuration des différentes rubriques. Une carte du département avec la localisation des clubs va y être intégrée.

Commission Tennis Féminin – Sophie LEROUX

* La prochaine échéance de la commission est l'organisation des « Raquettes FFT Ado » le 11 Avril prochain au TC Tours.

Les « Raquettes FFT » sont prévues d'être organiser au TC Val de L'Indre.

Par contre que ce soit la version ado ou adultes, il s'agit là de compétitions officielles qui sont pour le moment interdites. Comme pour d'autres manifestations, nous sommes suspendus aux décisions liées à la crise sanitaire.

* La commission a en projet d'organiser une tournée des clubs afin de proposer des soirées de cardio-tennis pour les dames. Cette action serait conduite par Virginie LE BERRE.

Commission Arbitrage – Serge STOCKER

* Les activités arbitrales sont actuellement à l'arrêt par manque de match, de tournoi, de championnat.

* Les formations des JAT 1 et JAT 2 se sont déroulées en grande partie en Visio.

L'examen de JAT 1 a pu se dérouler. Sur les 11 candidats inscrits, 7 se sont présentés à l'examen, 6 sont déclarés aptes aux fonctions de Juge arbitre de tournoi de niveau 1.
PV de Jury approuvé par le comité directeur du jour et joint en annexe 3. Félicitations aux reçus.

Les 4 candidats JAT 2 attendent que tous les départements de la ligue aient fini leur formation pour passer l'examen, tous en même temps.

* Une formation en Visio sur la gestion du stress à destination des arbitres de chaises est en préparation, les inscriptions sont en cours.

* L'examen d'arbitre de chaise A1 est pour le moment suspendu en attendant la reprise du tennis pour pouvoir faire passer les épreuves pratiques sur la chaise.

* Roland Garros : 1 candidat a été retenu sur les 4 proposés, pour participer en tant que juge de ligne aux internationaux de France. Sur la ligue, 6 ont été retenus sur les 16 volontaires.

* A noter : A la reprise des tournois, l'équipe départementale de juges de lignes est prête à venir officier sur vos finales. Prendre contact avec Serge STOCKER.

Commission Tennis Santé, à l'Ecole et Handicap – Véronique TABEY

* Le tennis à l'école : A Savonnières, Fanny est intervenue pour toutes les classes de CM1 et CM2. N'ayant pas le droit d'intervenir sur les classes de CE1 et CE2, fanny a dispensé une petite formation aux enseignants afin qu'ils puissent le faire en autonomie.
Elle est en ce moment sur l'école de Druyes et ira à celle de Manthelan prochainement.

* Le 6/3, à destination des classes de 6ème à 3ème : Une action a été lancée au collège de Montlouis qui maintenant la gère seul grâce au prêt de matériel par le comité.
Nous avons aussi prêté tout le nécessaire au collège de Château Renault pour des initiations dans le cadre de l'UNSS, et à un collège sur Tours Nord où là une action de 6/3 est en cours mais également une initiation dans le cadre de l'UNSS.

* Pour les maternelles, La FFT a mis en place l'action « La cour au cours ». Nous avons pour le moment 3 écoles qui semble intéressées, une réunion de calage est prévue prochainement.

* Pour le Ceci tennis, nous avons ces derniers temps augmenter les créneaux horaires pour permettre à Dimitri, notre stagiaire en STAPS, d'avoir plus de terrain dans le cadre de son stage.

* Pour ce qui est du tennis Handicap, un livret numérique a été réalisé en collaboration avec la commission communication, à destination des établissements spécialisés du département. Il sera d'ailleurs prochainement mis en ligne sur le site internet.
En complément à ce support numérique une édition d'une trentaine de livrets papier est prévue afin de s'en servir comme support lors de nos déplacements dans ces structures.

Chargé de mission : Le classement – Pascal GUIBERT

Malheureusement aucune activité du fait du gel des classements depuis plusieurs mois.

12 – Informations diverses

* Le rachat d'un Radar a été validé en bureau directeur. Eric se charge de contacter d'autres comités pour trouver le meilleur rapport qualité / prix.

* L'achat d'un lance balle est toujours en projet, différentes pistes sont à l'étude.

* Un budget de 300 € est accordé aux commissions afin de gérer en autonomie leurs différents frais de bouche lors des réunions. Ces remboursements se feront par notes de frais avec justificatifs (originaux).

* Point sur les licences :

Notre département subit, à la fin mars, une perte d'environ 1100 licenciés soit -13,25 %, de date à date. Sur le plan national la perte est moindre et atteint -10 % environ.

* Tous les présidents de clubs et tous les élus du comité départemental ont été destinataires d'un courrier leur proposant l'accès à des formations dispensées par le CDOS (Catalogue joint en annexe 4).

* Dans le cadre du plan de relance et de son action de recrutement, le club de la SKF prévoit une ½ journée porte ouverte le 11 avril prochain. Le comité et le club de Saint Cyr, sont partenaires de leur action.

* Un nouveau club ressurgit dans le 37 – Le TC Chisseaux Val-de-Cher. Club qui avait été placé en sommeil depuis plusieurs années par la fédération.

* Félicitations à nos représentants du 37 qui intègrent les instances fédérales à la FFT :

- Sabrine LEGER, Vice-Présidente de la Fédération Française de Tennis référente pour les enseignants et la formation, l'innovation et le patrimoine, licenciée à l'ATG Tours.
- Christelle JAOUEN, membre de la commission jeunes, licenciée au TC Monnaie.
- Michel LEMAIRE, membre de la commission Senior Plus, licencié à l'ATG Tours.
- Docteur Pierre RAPHAEL, membre de la commission médicale, licencié au TC Tours.

13 – Questions diverses

* **Yann GUILLOTEAU** : L'offre « balles » de 2 cartons de balles offerts pour 4 achetés, est-elle une offre du comité ou de la ligue ?

➢ Il s'agit d'une offre promotionnelle de la ligue en partenariat avec leur sponsor, HEAD, à l'occasion des tournois clubs.

A l'origine cette offre a été mise en place pour minimiser le surcoût que les clubs ont pû avoir lors de l'obligation de fournir les balles dans leurs tournois. Cette offre est encore en place pour la saison 2020/2021 mais sa reconduite est en cours de discussion au sein de la commission développement de la ligue.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 00.

Original signé et archivé au comité départemental le 29/03/2021

Philippe MERCIER	ERIC LEVIEUGE
Secrétaire Général	Président

Annexe 1

ORGANIGRAMME
COMITE INDRE ET LOIRE DE TENNIS

Bureau Directeur
LEVIEUGE Eric

MERCIER Philippe	SCHURDEVIN Fabrice
AUBUSSON Jérôme	STOCKER Serge
REMY Nathalie	LEROUX Sophie

Président
LEVIEUGE Eric

Conseiller du Président
SIMON-SEYSE François

Invité permament au bureau directeur

Secrétaire Général
MERCIER Philippe

Secrétaire Général Adjoint
TOLLIE Jean-François

Invité permament au bureau directeur

Vice-Présidents
SCHURDEVIN Fabrice
LEROUX Sophie
STOCKER Serge
Membre
REMY Nathalie

Trésorier Général
AUBUSSON Jérôme

Trésorier Général Adjoint
LEMAIRE Michel

Invité permament au bureau directeur

Les commissions

Arbitrage
Responsable : STOCKER Serge serge.stocker@cdtennis37.fr 06 12 54 22 97
fft37-commission-arbitrage@googlegroups.com
SIMON-SEYSE François - Adjoint
MERCIER Philippe
TOLLIE Jean François
AUBUSSON Jérome
JAOUEN CHRISTELLE
TABEY Xavier
VALTEL Delphine
LANDIER Stéphane

Senior
Responsable : TOLLIE J.F jean-francois.tollie@cdtennis37.fr 06 33 50 26 50
fft37-commission-senior@googlegroups.com
MERCIER Philippe
AUBUSSON Jérôme
USAL Yves
GUIBERT Pascal
SIMON-SEYSE François
LE BERRE Yann

Tennis Santé, à l'école, handicap
Responsable : TABEY Véro. veronique.tabey@cdtennis37.fr 06 72 74 90 86
fft37-commission-tennis-sante-ecole-handicap@googlegroups.com
HINDY Mark
BEGOU Fabrice
BOIDRON Pascal
KOLVINTER Frédéric
VAN GUELDER Guillaume
VICHARD Margaux
QUEGUINER Jean Charles

Jeunes
Responsable : HINDY Marc marc.hindy@cdtennis.fr 06 70 36 41 15
fft37-commission-jeunes@googlegroups.com
MARTIN Philippe
PINSARD Simon
LEROUX Sophie
KREHER Julien
JAOUEN Christelle
VAN GHELDER Guillaume
CHABROL GEOFFREY
LE BERRE Virginie
MARTIN Romain
LARDEAU Philippe

Haut Niveau
SCHURDEVIN Fabrice fabrice.schurdevin@cdtennis37.fr 06 76 55 77 01
fft37-commission-haut-niveau@googlegroups.com
FROUIN Nicolas
HINDY Mark
BEGOU Fabrice
KOLVINTER Frédéric

Tennis Entreprise
Responsable : REMY Nathalie nathalie.remy@cdtennis37.fr 06 22 12 10 46
fft37-commission-tennis-entreprise@googlegroups.com
MONTERRAT Eric - Adjoint
POULET Marie Pierre
BACO Brigitte
MAUPUY Annie
AUJOGUES Chantal
PERRIOT Christian

Développement
Responsable : MEZIERES David davidmezieres@free.fr 06 65 23 81 74
fft37-commission-developpement@googlegroups.com
SIMON-SEYSE François - Adjoint
SCHURDEVIN Fabrice
KOLVINTER Frédéric
LEROUX Sophie
JEANNEAU Eric
MERCIER Philippe

Tennis Féminin
Responsable : LEROUX Sophie sophie.leroux@cdtennis37.fr 06 77 19 77 05
fft37-commission-tennis-feminin@googlegroups.com
FIOT Valérie
REMY Nathalie
TABEY Véronique
RIEU Véronique
LE BERRE Virginie
ARTAULT Jean-Philippe

Nouvelles Pratiques (Padel et Beach)
Responsable : BOIDRON Pascal pascal.boidron@cdtennis37.fr 06 70 11 67 91
fft37-commission-nouvelles-pratiques@googlegroups.com
KOLVINTER Frédéric - Adjoint
VICHARD Margaux
WATTELET Benjamin
CHABROL Geoffrey

Communication Webmaster
Responsable : GUILLOTEAU Y. yann.guilloteau@cetennis37.fr 06 61 89 87 66
fft37-commission-communication@googlegroups.com
TOLLIE Jean François
TABEY Véronique

Seniors +
Responsable : FIOT Valérie valerie.fiot@cdtennis37.fr.fr 06 70 25 73 59
fft37-commission-senior-plus@googlegroups.com
LEMAIRE Michel - Adjoint
CENDRIER Jean-Paul
TROIVILLE Marc
LE BERRE Yann

Homologation
Responsable : MONTERRAT Eric eric.monterrat@cdtennis37.fr 06 12 82 27 12
fft37-commission-homologation@googlegroups.com
POULET Marie Pierre
AUBUSSON Jérôme
SIMON-SEYSE François

Les chargés de missions

Conseiller du Président
SIMON-SEYSE François

Animations / Festivités
LEROUX Sophie

Classement
GUIBERT Pascal pascal.guibert@cdtennis37.fr

Annexe 2

Charte de Partenariat « Joueur Haut Niveau » Saison 2021

Dans le cadre de sa politique d'aide aux joueurs de haut niveau, le Comité de Tennis d'Indre et Loire a décidé d'aider financièrement ou matériellement des joueurs de haut niveau afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs sportifs.

Cette aide, annuelle, doit permettre d'augmenter le niveau des joueurs de tennis en Indre et Loire afin d'avoir plus d'équipe dans les divisions nationales.

Cette aide est étudiée au cas par cas et votée en comité directeur. Elle sera revue annuellement.

Pour la saison 2021/2022, cette Charte de Partenariat est accordée à Mr Samuel BROSSET (ATGT). Le montant de l'aide est plafonné à 5000 euros. Le règlement est versé par le Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire sur présentation de justificatifs suivant le barème fourni en annexe.

En contrepartie de cette aide, le joueur s'engage à respecter les points suivants :

- Autoriser le comité de tennis de l'Indre et Loire à communiquer en utilisant son image.
- Rester dans un club du département 37 pendant 3 ans.
- Participer au Critérium à afin de représenter le département.
- Faire les matchs par équipe de son club chaque année.
- Fournir son programme d'entrainements et de compétitions trimestriellement.
- Participer aux évènements de communication du comité, selon son planning d'entrainements et de compétitions.
- Être « Sparring partner » pour des séances d'entrainements avec les meilleurs jeunes du département.
- Autoriser le Comité à communiquer par tout moyen sur ses résultats.
- Participer à 3 tournois de 2ème catégorie du département dans l'année.

A Tours le,

(Date, signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Mr Samuel BROSSET

Eric LEVIEUGE,
Président du Comité d'Indre et Loire Tennis

Annexe 3

Ligue : CENTRE VAL DE LOIRE

PROCES VERBAL D'EXAMEN JAT1

Date de l'examen : 14/03/2021	*Nombre de candidats* : 11
Lieu d'examen : Comité Départemental de l'Indre et Loire	*Nombre de reçus* : 6

Candidats reçus

N°	NUM. LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB	N° MOBILE	E-MAIL	N° QUALIFICAT°
1	5550721 S	CADE	François	ATHLETIC CLUB AMBOISE	06 07 72 99 97	francois.cade@laposte.net	
2	6045628 J	BRIERE	Anthony	ASSOCIATION LARCAY TENNIS	06 20 44 36 77	webpro37@gmail.com	
3	3030362 W	LAVIE	Romain	ASSOCIATION SPORTIVE VERETZ	06 71 51 38 47	romainlavie28@gmail.com	
4	6731987 B	WAKSI	Gabriel	ASSOCIATION SPORTIVE VERETZ	06 98 23 63 10	waksigabellos@yahoo.fr	
5	5739756 P	MAHIER	Justine	ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN	06 68 46 66 11	justine.marchand@univ-lemans.fr	
6	5706801 U	MAHIER	Luc	ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN	06 20 44 04 58	mahier.luc@orange.fr	

Merci de mettre à jour ces nouvelles qualifications dans l'application administrative fédérale

Membres du jury : AUBUSSON Jérôme SIMON-SEYGE François

Date : 05/03/21	Date :	Date :
Signature du président du jury	Signature du président de la C.R.A	Décision du bureau de ligue

A retourner par e-mail au département arbitrage de la FFT avec les sujets et corrigés: graison@fft.fr